



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

THÉÂTRE

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour sur le site internet du CRR

THÉÂTRE

Le département de Théâtre du Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse a pour vocation la formation aux techniques de l'acteur et l'approche de l'art théâtral dans ses différents aspects.

Le théâtre est l'art du collectif par excellence.

En groupe, avec les autres, en regardant le travail des autres, on apprend et on progresse.

Chaque cycle se déroule dans une démarche d'apprentissage collective, rigoureuse et ludique.

➤ **Modalités d'inscription**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, dès le début du mois juin pour l'année scolaire à venir. Les examens d'entrée se déroulent dès le début du mois de septembre de l'année d'inscription. Au préalable, toute candidature doit respecter les critères de limites d'âge. Toute admission est prononcée selon des critères d'aptitude et en fonction des places disponibles. Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par publication sur le site internet du Conservatoire.

➤ **Modalités d'admission**

Vous souhaitez entrer en Initiation :

Vous avez **entre 13 et 14 ans**, cet atelier hebdomadaire propose de faire découvrir le théâtre par la pratique du plateau. Il permet à l'élève de développer sa curiosité et son plaisir du jeu, tout en prenant conscience des enjeux de l'art dramatique et de l'engagement qu'il nécessite.

Vous aurez 1 heure 30 de cours hebdomadaires.

L'admission est prononcée, au mois de septembre, à l'issue de quelques séances d'atelier.

Vous souhaitez entrer en cycle 1 :

Vous avez **entre 15 et 20 ans**, avez déjà fait du théâtre avant ou alors jamais.

Vous êtes désireux d'une pratique artistique collective, et possédez une réelle motivation pour intégrer un cours de théâtre.

Vous êtes prêt à aborder les fondamentaux du travail d'acteur : échauffement corporel et vocal, exercices, jeux théâtraux, travail de textes...

Vous aurez 3 heures de cours hebdomadaires.

L'admission est prononcée, au mois de septembre, à l'issue d'un test d'entrée comportant quelques séances d'atelier en septembre et un entretien avec des représentantes et représentants de l'équipe pédagogique.

Vous souhaitez entrer en cycle 2 :

Vous avez **entre 16 et 21 ans** et vous avez déjà au moins un an de pratique théâtrale, en conservatoire ou non.

Vous savez prendre part à un apprentissage collectif et vous avez une connaissance des échauffements vocaux et corporels. Vous avez déjà expérimenté le travail de texte, et vous avez approché différents auteurs. Vous êtes capable d'organiser un travail personnel régulier. Vous allez quelquefois au théâtre, et pouvez faire la critique d'un spectacle et formuler des retours constructifs.

Vous aurez 7 heures 30 de cours hebdomadaires (et des journées de stages lors de W-E ou de vacances scolaires.)

L'admission est prononcée, au mois de septembre, à l'issue d'un test d'entrée comportant quelques séances d'atelier en septembre et une audition devant des représentantes et représentants de l'équipe pédagogique.

Vous souhaitez entrer en cycle 3 :

Vous avez **entre 17 et 22 ans** et vous avez au moins deux ans d'expérience théâtrale, en conservatoire ou non.

Vous avez envie d'appréhender plus nettement les fondamentaux du travail d'acteur : corps, voix, espace, imaginaire.

Affirmation dans le jeu d'acteur : vous êtes apte à comprendre la dramaturgie d'une scène (structure, situations, conflits) construire avec les autres et faire des propositions.

Construction d'une rigueur personnelle : vous êtes capable d'initiatives pour structurer un travail personnel et vous commencez à développer une autonomie dans le travail individuel et collectif (organisation, découverte d'auteurs, lectures).

Spectateur régulier, vous êtes en mesure de parler des spectacles vus, et de formuler un point de vue à leur sujet.

Vous aurez 7h30 de cours hebdomadaires (et des journées de stages lors de W-E ou de vacances scolaires.)

L'admission est prononcée, au mois de septembre, à l'issue d'un test d'entrée comportant quelques séances d'atelier en septembre et une audition devant des représentantes et représentants de l'équipe pédagogique.

Vous souhaitez entrer en Cycle Passerelle :

Vous avez **entre 18 et 25 ans** Première étape du cycle post-bac, le Cycle Passerelle, accessible à partir de 18 ans pour des personnes ayant déjà effectué au moins deux ans d'un parcours théâtral initial, en conservatoire ou ailleurs. Il permet d'approfondir les fondamentaux du travail de l'acteur/actrice par des cours axés sur les outils techniques (improvisation, lecture, travail de scènes, corps, voix, espace, imaginaire, ...) et des modules axés sur la création (projet personnel, montage d'une pièce/écriture de plateau, stages de disciplines complémentaires, laboratoire sur une œuvre, ...).

Ce cycle demande une entière disponibilité et ne permet pas de suivre d'autres études en parallèle ; les cours ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi en journée et le mercredi matin. Il comporte 12h de cours d'interprétation, plus les cours de l'université, les cours de technique corporelle et vocale, des cours de techniques complémentaires et des stages.

À partir du Cycle Passerelle, les élèves qui le souhaitent et qui remplissent les conditions, ont la possibilité de suivre parallèlement leurs études universitaires au département Art & Com de l'université Toulouse-Jean-Jaurès et théâtrales au conservatoire. L'ensemble de ces études universitaires peut être validé par une licence Arts du spectacle. Cela requiert deux inscriptions, l'une à l'université et l'autre au conservatoire.

Les étudiantes et étudiants ayant suivi le Cycle Passerelle sont directement admissibles au concours d'entrée en CPES-CPDN pour l'année N+1 ; c'est-à-dire elles et ils accèdent directement à l'épreuve d'admission.

- Admissibilité (fin août/début septembre) : le premier tour comporte une épreuve d'interprétation (scène dialoguée de préférence) à partir d'un corpus de textes proposés par l'équipe pédagogique et une épreuve de lecture sur un texte imposé avec 30 minutes de préparation.

- Admission (septembre) ; pour les candidates et candidats retenus à l'issue de l'épreuve d'admissibilité, elles et ils sont évalués sur leur capacité à travailler en collectif lors d'un stage, passent un entretien avec des membres de l'équipe pédagogique, portant sur la motivation de la candidate ou du candidat, son parcours antérieur et sa disponibilité à suivre le cursus. À l'issue de cette épreuve, l'admission ou la non-admission des candidates et candidats est prononcée.